



Litige entre héritiers pour l'occupation d'une maison

Par **NADEGE**, le **17/06/2008** à **13:26**

Bonjour,

Voici mon cas : Ma soeur et moi avons hérité de mon defunt père une maison. Ma soeur vit dans la maison et y effectue des travaux sans mon accord.

Puis-je lui réclamer un loyer? Puis-je l'obliger à me demander mon accord pour effectuer des travaux? Quelle sera la situation si ma soeur décidait de vendre la maison et moi non? Les frais de notaire seront-ils élevés si nous devons le consulter? Quelles sont les voies de recours dont je dispose pour remédier à cette situation. Aussi, ma soeur a verrouillé la maison avec un cannenas pour ne pas que je rentre a-t-elle le droit? Vous en remerciant par avance.